Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 486

Artikel: R.U.P.: (Rassemblement universel pour la paix): Comité suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262446

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bach, avocate, et Mme Eliane Brault, pour ne citer que celles-là. A plusieurs reprises aussi, des femmes ont été nommées rapporteurs, et nous nous souvenons du beau courage avec lequel notre amie, Mme Brunschvicg, tint tête à une tempête soulevée à un Congrès du parti par son rapport contre les distillateurs d'eau-de-vie, si pittoresquement dénommés «bouil-eurs de cru». Et il y a quelques jours à peine, à ce Congrès radical de Biarritz, qui a fait couler tant d'encre pour certains jouraux, Mme Brunschvicg encore vint, sous les applaudissements cette fois, rapporter sur son activité de sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Chez nous, c'est à Saint-Gall, d'abord, puis à Berne, puis plus récemment dans le canton-de Vaud, que le parti radical a accepté des femmes comme membres, mais en leur faisant, forcément, puisqu'elles ne sont pas électeurs, et ne peuvent pas, par conséquent, contribuer efficacement à ses campagnes politiques, une place plus ou moins en sous-ordre. Il est d'autant plus intéressant de relevel a décision que vient de prendre le Bureau du parti radical lausannois d'admettre deux femmes parmi ses membres au même titre que les hommes. L'une de ces femmes serait, nous écrit-on, MIle Quinche, avocate et présidente de l'Assesiation vaudéix pour la Suffrage.

du parti radical lausannois d'admettre deux femmes parmi ses membres au même titre que les hommes. L'une de ces femmes serait, nous écrit-on, Mile Quinche, avocate et présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Toutes nos félicitations vont naturellement à cette dernière. Seulement... nous ne pouvons nous empécher de poser une fois de plus la même question si fréquemment soulevée: n'est-ce pas là la politique de partiqui s'introduit dans notre mouvement suffragiste? et est-ce pour le bien de celui-ci? Les résultats de cette tactique en France pour l'avancement de la cause du vote des femmes en général sont-ils si probants qu'indépendamment de toute opinion politique personnelle, il faille nous en inspirer?...

Nous serons heureuse de connaître l'opinion de nos lectrices sur ce sujet important.

E. Gn.

Un cours de vacances féministe au bord du lac de Thoune

Le Cours de vacances, organisé cette année par l'Association suisse pour le Suffrage féminin de concert avec le Groupement «Femme et Démocratie» à l'hôtel Seehof, à Hilterfingen, a été essentiellement consacré à la question de la démocratic: ses principes, les dangers qu'elle court, ses adversaires, et par dessus tout les devoirs qu'elle impose à chacun, individuellement et collectivement. Et forcément, les discours d'ouverture des présidentes des deux Associations for-ganisatrices: Mile Maria Fierz pour « La Femme et la Démocratie » et Mme Leuch pour l'Association pour le Suffrage, mirent aussi l'accent sur le sens profond que revêt pour la femme le principe de la démocratie, et l'idée de solidarité qu'elle suppose vis-à-vis de la collectivité.

Les six conférences publiques qui se succéderent durant cette semaine du 12 au 17 octobre traitèrent toutes ce même sujet sous des aspects différents. Le premier, M. le professeur Nabholz (Zurich) parla de La Démocratie et de la liberté en Suisse, combattant l'idée, malheureusement souvent exprimée maintenant, que la démocratie a fait son temps chez nous, et montrant comment l'expérience de près de cent ans de referendum manifeste presque toujours un très sûr instinct populaire. Sans chercher à dissimuler les ombres de ce système, M. Nabholz a affirmé que la Suisse ne saurait renoncer à la démocratie sans perdre sa raison d'exister comme Etat indépendant et souverain.

Nous avons beaucoup apprécié les considérations de M. le professeur de La Harpe (Neuchâtel) sur ce sujet: Qu'est ce qui conduit un pays à la dictature? Se basant sur une riche documentation historique — l'analogie est frappante entre les tyrannies de la Grèce antique et les dictatures actuelles — l'orateur a montré comment la dictature est une maladie politique, causée par la rupture d'équilibre économique qui a prolétarisé les classes moyennes d'autrefois, mais qui a aussi des causes d'ordre psychologique, analysées par lui avec beaucoup de clairvoyance. Le troisième conférencier fut le Dr. Hartmann (Bâle) qui apporta d'abondants détails sur le système démocratique et son fonctionnement dans les grands pays anglo-saxons; puis le matin suivânt, nous etimes le privilège d'assister à une double conférence, au cours de laquelle deux points de vue furent exposés par MM. Zschokke (Bâle) et Max Weber (Bernè) sur Les relations entre la liberté démocratique et notre économie publique actuelle. La place nous manque malheureusement ici, même pour résumer ces deux remarquables exposés fortement documentés et pensée.

Les deux dernières conférences de cette série furent faites par des femmes. Mile Emilie Gourd, le chef inlassable du mouvement suffragiste en Suisse romande, parla avec une chaleur commu-

cative de La responsabilité de la femme PEtat démocratique. Car, même dans nos Etats sans suffrage féminin, la femme possède des libertés et des droits précieux, dont une longue habitude l'empêche de réaliser toute la valeur: la liberté de conscience, la liberté de parole ét de presse, la liberté d'association et de réunion, la liberté individuelle. En contraste frappant avec le libre exercice de ces droits, en contraste frappant aussi avec notre minorité politique, qui constitue une contradiction flagrante avec le principe de la démocratie, la conférencière cita l'exemple de dictatures progressistes, comme la Turquie ot prochainement la Perse, qui, au cours de révolu tions ou de surprenantes évolutions, reconnais sent à la femme l'égalité avec l'homme, mais uniquement de par la grâce d'un dictateur et sans garanties démocratiques. Et c'est pour cela que la conférencière, dont pourtant chacun connaît les campagnes en faveur du suffrage féminin n'hésite pas à proclamer que ce n'est que dans une atmosphère de liberté que tout principe de droit peut se développer, répétant à ce sujet la magnifique exclamation de Vinet: Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquilité dans la servilude, je préférerais encore la liberté, car la liberté, c'est la vie, et la ser-vitude la mort. Mais cette liberté, la femme, même sans droit de vote, a aussi le devoir de la défendre; et s'il va de soi qu'elle le pourrait bien mieux si elle possédait ce droit, elle a vis-à vis de la démocratie des responsabilités qu'elle ne peut éluder: responsabilité matérielle dans l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs de contribuable — un point devant lequel cesse souvent le patriotisme, tant masculin que féminin! responsabilité sociales entre tous les membres d'une même nation; responsabilité spirituelles par l'intérêt actif pour la chose publique, par le développement et l'élévation de sa propre per-sonnalité. Car la démocratie est le régime des peuples évolués, et nous pouvons contribuer nous, femmes, à ce qu'il demeure celui de notre peuple

suisse.

La digne conclusion de cette série de conférences fut apportée par Mile Maria Fierz (Zurich), qui parla de La tolérance comme élément de liberté démocratique. La démocratie — qui constitue selon la conférencière le plus haut principe de la vie collective de l'humanité — exige beaucoup de l'individu, et avant tout la tolérance à l'égard de l'opinion d'autrui, soit en quelque manière la capacité de se mettre à la place d'autrui. La femme, de par son don d'intuition est avant tout appelée à pratiquer la tolérance, que ce soit dans la famille, dans la vie publique, tant locale que cântonale, ou encore dans la politique extérieure. Que l'on se garde de confondre la tolérance avec la faiblesse, avec l'acceptation irréfléchie de toute théorie nouvelle: elle est bien davantage, de par un contrôle de soi-même librement consenti, la compréhension et le respect d'une mentalité étrangère, envers laquelle l'on ne peut ni ne doit ressentir aucune animosité.

animosité.

La plupart de ces conférences suscitèrent des discussions animées, mais qui se maintiennent constamment à un niveau très élevé, tant intellectuel que moral (ceci sans doute grâce à la présence de plusieurs suffragistes de marque, qui d'habitude ne viennent plus à ces cours, mais qu'avait attirées cette année le sujet spécial de la démocratie). En outre, les exercices pratiques de présidence et d'élocution, comme les causeries faites par des «élèves» sur des sujets d'ordre social, moral ou éducatif, offrirent aussi matière à d'unies et sérieuses considérations. Enfin, la propagande suffragiste dans les environs ne fut pas négligées, et les conférences de Meme Leuch Vischer-Alioth et de Mie Gourd à Interlaken, à Spiez et à Thoune remportèrent un succès bien mérité

Ajoutons que l'atmosphère de «vacances», si nécessaire aux promenades et excursions en commun et à la joie des relations personnelles, fut favorisée par un temps à souhait, rayonnant sur la splendeur du lac bleu, des cimes blanches et des forêts empourprées par l'automne. L'hôtel Seehof, si connu des féministes suisses, facilita le séjour de chacune en lui 'offrant ce confort familial qui lui est propre; et d'amicales rencontres ajoutèrent à l'attrait de cette semaine. Les suffragistes de Thoune nous invitèrent à un thé dans leur charmant restaurant, au cours duquel M™ Elisabeth Muller, l'auteur de livres d'enfants si aimés en Suisse allemande, nous lut quelques fragments de ses œuvres. De son côté le Cours de vacances organisa comme chaque année une soriée au Seehof, qui fut égayée par une tombola, et par d'amusantes productions en français et en allemand. Et lorsque le Guignol 'antiféministe, qui se produisit sur un théâtre de marionnettes, fut sauvé par l'amour de sa femme, qu'il n'avait cessé de mépriser, de l'enfer où l'entraînaient le diable et une sorcière, nous nous sommes demandé si, peut-être, notre pauvre peuple suisse masculin, à force d'être maltraité par des diables et des sorcières de tout 'ordre, ne finirait pas, en nous appelant au secours, nous pauvres femmes suisses, à nous reconnaître notre droit de vote que nous avons bien mérite par de langues années de natience!

longues années de patience!...
(Librement adapté de l'allemand.) E. A.

car, même dans nos Estats in, la femme dans los Estats in, la femme possède des précieux, dont une longue de réaliser foute la valeur; ce, la liberté de parole ét de issociation et de réunion, la incontraste frappant avec le droits, en contraste frappant avec le droits, en contraste frappant avec le droits, en contraste frappant crité politique, qui constitue grante avec le principe de la ferencière cita l'exemple de tes, comme la Turquie ou rese, quii, au cours de révolusantes évolutions, reconnais la grâce d'un dictateur et internationale, il nous paraît inté-

Art. 5. — La naturalisation ne confère la nationalité qu'à la personne naturalisée; la perte de la nationalité, sous quelque forme qu'elle se produise, n'affecte que la personne qui l'a subie.

ressant de les reproduire ici.

Art. 6. Ni le mariage, ni la dissolution n'affectent la nationalité du conjoint ou de leurs enfants.

La propagande moderne pour la paix

Le dernier jour de la session, la doyenne des femmes déléguées, Mile Forchammer (Danemark) a présenté, avec l'appui de sa collègue suédoise, Mile Hesselgren, une résolution, qui, un peu modifiée par des amendements britanniques, met l'accent sur ce que nous n'avons cessé de demander, soit l'utilisation des moyens modernes (films, photographies, Radio, etc.) pour faire mieux connaître et par conséquent mieux comprendre l'œuvre de la S. d. N. et, tout spécialement maintenant, servir mieux ainsi la cause de la paix. Toutes celles et tous ceux qui sont appelés à parler sur l'œuvre de la S. d. N. sont en effet frappés de l'ignorance qui régne encore a cet égard dans de trop nombreux milieux, et de l'urgente nécessité d'intensifier, par le contact avec l'opinion publique, cette conception de la collaboration internationale.

Et la Suisse ?...

Si nous nous permettons en terminant de poser cette question tant soit peu indiscrète, c'est parce que nous avons été frappée du silence complet et total de nos représentants officiels dans tous les débats sur des questions telles que la traite des femmes ou la protection de l'enfance. La raison en est bien simple: plusieurs de ces mesraison en est bien simple: plusieurs de ces mes-sieurs étaient absents, retenus à Berne par leurs devoirs de parlementaires, puisque la session du Conseil National coïncide de bien fâcheuse façon avec celle de la S. d. N., et 'ceux qui avaient seuls la tâche de nous représenter à Genève, ne pouvant pas forcément se trouver dans toutes les Commissions à la fois, ont couru à ce qu'ils estimaient le plus pressé. C'est ainsi que M. Gorgé, du Département politique fédéral, après avoir présenté un rapport apprécié sur la question de l'opium, a disparu ensuite si bien que l'on a discuté des heures durant sur le re-lèvement des prostituées, la police féminine, les sanctions à appliquer aux souteneurs, la protection de l'enfance, le cinéma, le placement fa-milial, etc., etc., devant la chaise vide ou devant des témoins silencieux de notre pays. N'aurionsnous pås eu, nous, Suisses, qui nous vantons sou-vent de notre activité sociale développée, quelques éléments à apporter à ces débats? et s'il est difficile de trouver des délégués masculins qui s'y intéressent suffisamment pour y consacrer de leur temps... le remède ne serait-il pas bien simple?... Lors d'une récente séance de l'Association geneoise pour la S. d. N., il nous a été assuré par une personnalité spécialement compétente que Motta ne serait point ennemi d'une présence minine dans notre délégation: à bon entendeur E. Go.



Photo Senn, Berne

Cliché Mouvement Féministe

Une "récréation" au Cours de Vacances d'Hilterfingen.

poussent et nous pouvons les sentir. Même l'odeur d'un légume qui pousse nous fait du bien. »

La suite du parcours: Alaska, Kamtchatka, Japon, réserve à nos voyageurs des dangers mortels, de longues heures d'angoisse.

«Une vague de peur, comme une douleur terille, m'enveloppa, réduisant en cendres des mots dépourvus de sens: courage, orgueil et possession de soi. Puis, une remontée affolante à vous retourner le cœur. »

Chapitre palpitant d'un bout à l'autre. Parmi les suivants, celui qui est intitulé Un fleuve se détache avec une vigueur particulière. C'est une étude magistrale, qui permet au profane de saisir mieux qu'aucune description n'a jamais su le faire, comment «le monde vu de haut » se modifie, se transforme sous le regard. Et c'est aussi une sorte de personnification des grands cours d'eau, « les seuls aspects physiques du monde qui soient complètement à leur avantage vus du haut des avions ».

Les chapitres intitulés Inondations et Dans

Les chapitres intitulés Inondations et Dans le Yangtsé rappellent à nouveau — et avec quelle force! — que l'aviation n'est pas un sport tout de plaisir. Les incidents périlleux, une fois de plus, vous font battre le cœur:

La voix de mon mari m'arriva brutalement du poste d'avant. Je grimpai au-dehors. Rien ne pouvait plus nous sauver maintenant. Nous étions déjà de biais, nous tournions rapidement. — Soutet!

« Je regardai le courant boueux du Yangtsé...»
Ici, les curieuses réflexions, toutes d'ordre pratique, qui occupent son esprit durant la seconde du saut, puis, tandis qu'elle crache l'eau du fleuve, la bonne humeur revient:

« Et pendant trois semaines, pensai-je, j'ai pris soin de me laver les dents avec de l'eau bouillie!»

Les pages finales sont intitulées: Nous volons de nouveau. Tout souvenir des dangers passés, toute crainte de dangers futurs bannis, Mrs. Lindbergh se livre à la joie, à la magie de l'aviation, cette magie qu'elle s'est complue à dépeindre maintes fois, et qui vaut la peine de s'exposer, de trembler, de souffiri:

« Je pouvais rester assise, parfaitement tranquille, et laisser le bruit du moteur me recouvrir comme une musique. Frémissante sur son petit thème monotone, la vibration de l'appareil chantait sous mes pieds, dans le creux de mes reins. Elle absorbait le désir d'activité qui existait en moi, et c'était aussi satisfaisant qu'un bon feu dans la cheminée ou la pluie sous le toit. »

En compagnie d'Anne Lindbergh, on ne cesse pas d'être sous le charme, on vit double, on se renouvelle. C'est que son livre donne à chaque page la sensation même de la vie; c'est que l'humour, ou tout simplement la bonne grâce, la saine gaieté en jaillissent comme d'une source fraiche intarissable; c'est qu'on y sent toujours un équilibre parfait entre l'intelligence et le cœur, si bien qu'en fin de compte, on demeure perplexe à se demander qui l'on aime davantage: la femme ou l'écrivain. Il convient aussi d'ajouter que la forme française de cet ouvrage (nous n'acyons, pas eu l'occasion de voir l'original anglais) ne fait à aucun moment l'effet d'un vêtement d'emprunt: c'est une traduction, ou mieux, une adaptation excellente.

M.-L. Preis.

R. U. P. (Rassemblement Universel pour la Paix)

Comité Suisse

Le Comité suisse du R. U. P., auquel adhèrent un bon nombre d'organisations féminines de notre pays, s'est définitivement constitut à Zurich le 26 septembre. Chose intéressante pour nous, il a mis à sa tête un président et une président est M. Kuenzi, président du groupe de Bienne de l'Association suisse pour la S. d. N.; la président ée l'Union suisse des Institutrices. Cette égalité dans la direction de ce mouvement est d'heureux augure. La liaison entre le Comité suisse et le Comité du R. U. P. est assurée par M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N.

Une grande tâche d'organisation et de coordination des différents mouvements pacifistes,

Une grande tâche d'organisation et de coordination des différents mouvements pacifistes, en même temps qu'une œuvre d'éducation, s'impose à ce Comité suisse. Pour ce faire, des groupes sont en fondation dans plusieurs villes, de l'activité desquels nous espérons pouvoir donner fréquemment des nouvelles à nos lecteurs.

de l'activité desquels nous espérons pouvoir donner fréquemment des nouvelles à nos lecteurs. Le groupe de Zurich semble devoir être déjà le mieux organisé de tous, mais d'autres sont en

train de se constituer à Winterthour, à Bienne, à Lausanne, à Bâle. A Genève, un souper très cor-dial réunit l'autre semaine les membres adhé-rents et les sympathisants du groupement local avec le président central, et une discussion animée s'engagea ensuite sur les projets d'acti-

La Conférence des présidentes de l'A.S.S.F.

Comme chaque année, nos présidentes de Sections locales et cantonales suffragistes, accompa-gnées par des membres de leurs Comités, se sont rencontrées, à Berne, le 18 octobre. Ces réunions qui sont devenues une agréable tradition représentent pour chacune des participantes une prise de contact encourageante pour le travail de l'hiver. Les deux présidentes de cette Conférence M^{IIes} Kammacher (Montreux) et E. Sulzer (Thurgovie) avaient su élaborer un programme aussi riche qu'intéressant, dont chaque point suscita une discussion animée.

Nous entendîmes d'abord Mme le Dr. Schultz-Bascho (Berne) parler de La stérilisation et de la réglementation des naissances. Exposé d'une haute compétence et plein de compréhension pour les misères de la femme. La stérilisation, inter-vention définitive et très délicate, ne devrait être pratiquée, chez les femmes, qú'à partir de l'âge de 35 ans, après le 2° ou 3° enfant, seulement dans les cas urgents, lorsque des maternités répé-tées mettent la vie ou la santé de la mère en danger, et, bien entendu, avec le consentement des deux conjoints. Au cours de la discussion l'on insista très fortement sur l'abus de pouvoir, qui fait si souvent pratiquer la stérilisation sur la femme, alors que ce serait l'homme qui devrait être l'objet de cette opération: voyez par exemple le cas d'un mari alcoolique dont la femme est en bonne santé. La tâche est urgente pour les fem-mes de lutter contre cette pratique trop répandue s'inspirant d'une double morale. La stérilisation des anormaux et des faibles d'esprit ne constitue pas un problème moins délicat ni moins im-portants. Elle devrait être pratiquée sur la demande des intéressés, et, si ceux-ci sont incapa bles de discernement, sur la demande des autori-tés tutélaires. On sait qu'une loi, unique au monde, dans le canton de Vaud et le droit coutumier du canton de Zurich permettent d'empêcher la naissance d'enfants dégénérés.

L'A. S. S. F. a organisé, il y a quelques mois, un concours parmi la jeunesse, sur cette question: Comment gagner la jeunesse au Suffrage fé-minin? Mme de Montet, chargée d'analyser les travaux primés, nous présenta en un tableau vi-vant l'opinion des jeunes sur ce point. Comme cette exposé paraîtra dans un des prochains numéros de ce journal, nous nous bornerons au-jourd'hui à signaler l'intérêt de la discussion qui s'engagea sur cette propagande auprès de la jeunesse, si difficile à gagner à notre cause. L'après-midi, M^{11c} Dora-Schmidt, adjointe à l'Of-

fice fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail, parla du problème de nouveau si ac-

fuel de la protection du travail à domicile. Après avoir énuméré tout ce qui a été fait jusqu'ici pour empêcher l'exploitation des travailleurs à domicile, la conférencière nous entretint de la prochaine loi, qui doit, enfin, apporter une réglemen-tation uniforme à ces conditions du travail, sou-vent déplorables. Ici aussi, un prochain article renseignera plus en détail les lecteurs du Mouve-

La séance se termina par quelques communications de la présidente centrale, qui apporta plusieurs suggestions utiles pour le travail de cet hiver. Il fut entre autres proposé d'organiser des séance d'études sur nos principaux problèmes d'économie politique, tels, par exemple, la régie des alcools, l'approvisionnement du pays en céréales et le prix du pain, la dévaluation et le condes prix, les exportations et les importa-le budget fédéral et les subventions, etc. trôle des Questions qui nous préoccupent peut-être moins que celles d'ordre social, mais qui doivent pour-tant commencer à nous intéresser sérieusement, puisque l'économie domestique est si étroitement liée à l'économie nationale.

Une proposition de Bienne fut aussi très appré-ciée, soit que les sections fassent des démarches auprès de la direction des écoles supérieures de jeunes filles, afin qu'une heure de la dernière année des études soit consacrée à l'histoire de mouvement féministe. Trois écoles supérieures de Bienne ont déjà introduit cette innovation: cette requête aurait-elle aussi du succès ailleurs?

On apprit enfin, avec grand plaisir, que le Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage féminin se proposait de siéger, en février prochain, dans une de nos villes suisses, et d'organiser à cette occasion cette Conférence d'études dont il est question plus haut. Souhaitons plein succès à ces manifestations. La préparation en a été confiée par l'Alliance Internationale à Miss Heneker, déjà connue chez nous comme ganisatrice internationale de la Fédération femmes dans les professions, qui, pour se familiariser avec notre mouvement suffragiste suisse assista au cours de vacances de Hilterfingen et à assista au cours de vacances de Hilterfingen et à la Conférence des présidentes. Souhaitons aussi que cette session en perspective apporte u nouvelle impulsion et des forces décuplées notre mouvement.

Un dîner en commun fit une agréable diversion à ces séances remplies, et permit aux prési-dentes de s'entretenir de leurs intérêts communs et d'échanger leurs expériences. Nous avons de nouveau toutes senti, en nous séparant, combien il était nécessaire de pouvoir nous rencontrer ainsi, au début de chaque exercice, afin de discuter des problèmes actuels, et nous remercions cordialement les deux organisatrices de cette Con-férence si particulièrement réussie.

Aidez-nous à taire connaître notre iournal et à lui trouver des abonnés



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Séance du Comité Central.

Une journée étant tout juste restée libre entre la clôture du Cours de vacances d'Hilterfingen et la Conférence des Présidentes à Berne, la présidente de l'A. S. S. F. en profita pour y intercaler la séance d'automne du Comité Central. L'on vécut donc ainsi, plusieurs jours durant, dans une atmosphère suffragiste faite à souhait pour faciliter le travail.

Et celui-ci fut intense, car l'ordre du jour du Comité Central était forcément très chargé après l'interruption de son activité pendant les vacances d'été. Il faut dire aussi que le projet nouvellement éclos de l'Alliance Internationale d'organiser sa prochaine Conférence d'études à Zurich nécessita un long et intéressant échange de vues, Miss Hencker d'une part, M¹¹ Stock-meyer, présidente de l'Union féministe de Zurich de l'autre, ayant assisté à toute cette partie de la séance d'après-midi. Et la nouvelle de cette Conférence fut spécialement bienvenue, comme une réponse aux tristes constatations faites au début de la séance sur la langueur dans laquelle végètent plusieurs petites Sections suffragistes isolées, auxquelles il est indispensable d'insuffler une nouvelle ardeur.

C'est dans la même intention d'ailleurs que le C. C. examina encore différentes suggestions d'activité dont quelques-unes devaient être reprises le lendemain à la Conférence des Présidentes. Il régla aussi toute une série de questions d'admi-nistration intérieure en suspens depuis la der-nière Assemblée générale, et établit ses relations avec un certain nombre d'organisations auxquelles il lui avait été demandé d'adhérer: de ce nom-bre sont le R. U. P. suisse, après que M^{||e|} Stockmeyer eût présente un rapport très détaillé sur le Congrès de Bruxelles, et le Comité d'Entente des Organisations nationale suisses, duquel il a déjà été question ici même. Puis, M^{III} Gourd fournit des renseignements complémentaires sur les divers questionnaires envoyés par l'Alliance internationale relativement aux enquêtes de la S. d. N. et du B. I. T. sur le statut de la femme, et la Présidente donna connaissance des requêtes et pétitions adressées au Conseil Fédéral dans le courant de l'été, et dont plusieurs ont été publiées ici même: protestation contre l'augmenta-tion du prix du beurre, pétition demandant que femmes fassent partie des Commissions contrôle des prix, des Commissions de pro-grammes de la Radio, etc., etc. et auxquelles hélas, toutes les réponses faites ont été à peu près dilatoirement négatives..

pres dilatoirement negatives...

La prochaine séance du Comité Central aŭra lieu en janvier à Baden, en conformité avec la décision prise de siéger dans les unes ou les autres des villes où l'A. S. S. F. compte des Seations compte des Sections, ceci pour pouvoir mieux établir un con-

mèdes économiques et spirituels qu'il faut recou-

lui est pas assuré un minimum de sécurité matérielle, ecci s'appliquant aussi bien aux classes moyennes aujourd'hui si atteintes qu'à d'autres catégories de la population. En outre, un facteur

dont il importe de tenir compte est celui de la santé physique et morale, qui, souvent dans les conditions actuelles de logement, est complète-ment laissé à l'écart. Tous les efforts accomplis

dans ce domaine sont par conséquent à encou-

Il en est de même de la lutte contre les di-

vers fléaux sociaux, et il faut spécialement met-tre l'accent sur la formation ménagère de la

femme, comme sur la préparation des parents à

leur tâche éducative. Le sentiment de la valeur de la vie de famille doit être renforcé de façon à pouvoir contrebalancer l'attrait fâcheux des mul-

tiples occasions de dispersion et de gaspillage noral qu'offre trop souvent la vie moderne L'on ne peut que souhaiter que ces concl

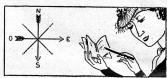
et ces vœux trouvent de l'écho auprès de tous

ceux, autorités, groupements et particuliers, qui s'intéressent à la protection de la famille.

rir; et il a été en particulier établi commen est impossible à la famille de subsister, s'il

tact avec elles. Et la Section de St-Gall a déjà

invité l'Assemblée générale pour 1937. Disons encore qu'au début de la séance, le Comité Central avait constitué son Bureau, parmi les membres élus à l'Assemblée de Montreux, en désignant Mme Studer (Winterthour) comme vice-présidente, Mme S. Bonard (Lausanne) comme se-crétaire, et Mme Grütter (Berne) comme trésorière. Et un message fut envoyé à M^{III} Dutoit, membre d'honneur, malheureusement retenue chez ellopar la maladie. E. Gd.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 31 octobre:

nedi 31 octobre:

A. CHAUN-DE-FONDS: Assemblée annuelle de dé-légués de l'Association cantonale neuchâte-loise pour le Suffrage, 14 h. 15, à la pâtis-serie Landry, Terreaux, 8: 1. Rapports di-vers et opérations statutaires. — 2. Revision de l'art. 208 du Code pénal neuchâtelois, — 3. Propositions de l'Union Féministe de Neuchâtel: a) Instruction civique des jeur-nes filles: b) Notre présence au Grand Con-seil. — 4. Affaires diverses en cours. — Thé-après la séance. après la séance.

apres la seance.

Lundi 2 novembre:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): La dévaluation du franc suisse, causerie par M. Ed. Bordier, banquier. Questions et réponses.

banquier. Questions et réponses.

Id. id. Association genevoise des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: L'éducation des jeunes et la collaboration internationale, causerie par T.S. F. par Mme Emery.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcol, 20 h. 5: Qu'est-ce que l'argent? première leçon du Cours donné par Mile Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement « Saffa ». (Le cours: 2 fr.; une leçon: 1 fr.). leçon: 1 fr.).

Mercredi 4 novembre:
LAUSANNE: Association agricole des femmes vaudoises, Salle du Valentin, dès le matin: Thévente, goûters vaudois, et produits campagnards.

gnards.

Vendredi 6 novembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club,
2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30, Séance
mensuelle: A propos d'instruction civique;
faut-il toucher aux leçons d'ouvrage? causerie par Mie J. Friedli, ancienne institutrice.

Samedi 7 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 15 h.: Séance de
Comité. — 16 h.: Cours d'instruction civique
par M. Bonny, inspecteur des écoles primaires.

du canton. Invitation à tous.

Id. Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: Un voyage aux Antilles, causerie avec projections lumineuses par Mme Renée Durward.

Lundi 9 novembre:
GENEVE: Association des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: La littérature enfantine et la paix, causerie par T. S. F. par
M\(^{1}\)e Bl. Weber.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: Placements et gestion, 2e leçon du cours donné par Mie A. Martin. (Voir plus haut.)

Vacances à Vermala

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. - Prospectus.

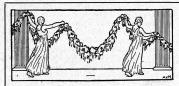
Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

Les

LONGEOLES **GENEVOISES**

sont reconnues excellentes

(Communiqué)



A travers les Sociétés

Fover des Etudiantes (Genève).

Au début du semestre universitaire, rappelons que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations chrétiennes d'Etu-diants, met ses locaux, situés avenue H. Du-nant, 20, à la disposition des étudiantes (étudiants admis) fréquentant les établissements d'ins-truction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Eçole des Beaux-Conservatoire.

Ce Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes y trouveront des salles d'étude et de réception, ouvertes tous les jours de 8 à 22 heures, une bibliothèque, un piano, des machines à écrire et à coudre, et du plato, des interiors à control de l'étudiant à Genève (échange de leçons de langues, cours, adresses de chambres et de pensions, sports, leçons, etc.).

Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les diman-

les dès 16 heures.

Dans la même demeure, la Maison des Etudiantes reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

Hommage à une artiste.

cifistes et féministes internationales, a eu l'excellente idée de convoquer dernièrement tous ses amis à un lunch en l'honneur de Miss Violet Oakley.

Très connue aux Etats-Unis comme peintre de 1rès connue aux Etats-Unis comme peintre de fresques, décoratrice notamment de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, Miss Oakley, qui est aussi portraitiste de talent, avait, au cours de précédents séjours à Genève, exécuté une soixantaine de portraits de personnalités politiques internatio-nales. Le but de sa visite à Genève cette année était d'offrir les originaux de ces portraits à la bibliothèque de la S. d. N., ce dont le Dr. Sevensma, bibliothécaire en chef, tint à la remercier chaleureusement quand l'heure des discours sonna. Miss Oakley, ensuite, parla elle-même de façon émouvante de sa foi dans l'œuvre de la S. d. N., qu'elle rattacha à la conception d'un « Parlement des Nations » tel que se le représentait, en 1693 déjà, le grand Quaker américain, William Penn, et l'expression de cet idéalisme wilsonien fut infiniment réconfortante pour ceux et celles auxquels les décevantes réalités de l'heure actuelle ont enlevé, hélas! bien des illu-

sins...
Une visite aux dessins et aux reproductions des peintures de Miss Oakley termina cette manifestation en l'honneur d'une artiste, qui met tout son art au service de son idéal. 'M. F.

La protection de la famille.

Très préoccupées de ce que l'on pourrait appe-ler « la crise de la famille », plusieurs Sociétés bernoises à but d'utilité publique ou à pro-gramme économique ont organisé, de concert avec la Fédération des Sociétés féminines bernoises et diverses autres Associations, un Cours sur la protection de la famille, dont le *Mouvement* a publié le programme détaillé.

Des conférenciers compétents ont étudié les causes qui tendent à la destruction de la famille Le Comité International féminin pour la paix et ont montré les moyens de pare à ce danger, et le désarmement, qui constitue à Genève un Ce qui menace actuellement la famille étant d'orcentre de ralliement pour toutes les activités padre économique et spirituel, c'est donc à des re-

N. D. L. R. — N'est-il pas à regretter qu'à côté des choses excellentes qui ont été dites, personne dans ce Cours, organisé cependant par toutes les Sociétés féminines du canton de Berne, n'ait étée la voix pour faire remarquer la tâche qui incombe à la femme pour la protection de la famille, non pas seulement comme ménagère, mais comme valeur morale respectée à l'égal de l'homme, comme travailleuse sociale ayant libre accès à tous les postes d'initiative et de direction, comme citoyenne enfin disposant d'un moyen d'action directe sur toutes les mesures d'ordre législatif ou administratif concourant au bien de la famille? L'on oublie beaucoup trop souvent chez nous eque pourrait, ce que peut dans d'autres pays, la femme électrice et étigible pour la protection de la famille, et nous avouons ne pas comprendre que, dans une réunion comme celle dont nous rendons compte, cet aspect du problème n'ait pas été envisagé.

GENÈVE. - IMPRIMERIE RICHTER